

Compléments du 26/09/2024 concernant le cas par cas projet PV de Pesmes (70)

**Nature et occupation actuelle du terrain :**

Le terrain est constitué de sols profonds, généralement acides, appartenant au domaine limoneux à sablo-limoneux avec une hydromorphie variable des terrasses anciennes. Actuellement, le terrain est inoccupé et inexploité, sans activité humaine.

**Gestion des risques de pollutions accidentelles en phase de chantier :**

Des mesures préventives seront mises en place, notamment la vérification régulière des machines afin de prévenir toute fuite. Il sera strictement interdit de nettoyer les camions (notamment les camions-toupies) sur la parcelle, et aucun rejet d'eaux souillées ne sera toléré sur le site.

**Impact du projet sur les abords (entreprises, habitations, routes) :**

Conformément à l'annexe 8, une clôture est prévue autour du parc photovoltaïque. Cependant, afin de limiter les perturbations pour les usagers de la route et les habitations voisines, nous avons prévu l'installation de panneaux photovoltaïques JA Solar, équipés d'un revêtement anti-reflet pour réduire la réflexion de la lumière. Le projet est situé dans une zone industrielle, à proximité d'un garage automobile (AD) et d'un funérarium. Une habitation située à proximité est en partie protégée par un arbre, qui limite la vue sur le parc.

**Entretien prévu en phase d'exploitation :**

Un contrat d'entretien sera mis en place pour assurer la gestion de la végétation et la tonte régulière autour des panneaux photovoltaïques.

**Pollution des sols mentionnée dans le CERFA :**

La pollution des sols évoquée ne concerne pas le site du projet. Toutefois, il est important de noter la présence de quatre anciens sites industriels ou d'activités de service situés à moins de 500 mètres.

## Risques technologiques identifiés : 4

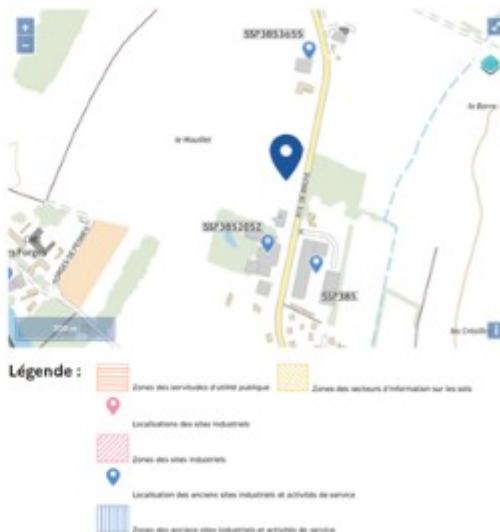
 <b>INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)</b> à mon adresse : <b>NON CONCERNÉ</b> sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →	 <b>CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</b> à mon adresse : <b>INCONNU</b> sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →
 <b>POLLUTION DES SOLS</b> à mon adresse : <b>CONCERNÉ</b> sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →	 <b>RISQUES MINIERS</b> à mon adresse : <b>INCONNU</b> sur ma commune : <b>EXISTANT</b> <a href="#">Accéder aux informations détaillées</a> →

## Définition du risque

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

## Les types de Pollution des sols à mon adresse:

- 4 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500 m.
- La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes.



## Informations détaillées:

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune. Cliquer sur les liens de la colonne Identifiant pour accéder à la fiche d'information détaillée.

## 4 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500 m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
<a href="#">SSP3853657</a>	Atelier de carrosserie peinture	Indéterminé	
<a href="#">SSP3853655</a>	Travail des métaux	Indéterminé	
<a href="#">SSP3853653</a>	Traitement des métaux	Indéterminé	
<a href="#">SSP3852052</a>	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	Indéterminé	

## Risque d'inondation :

Le risque d'inondation concerne la commune, comme indiqué dans la zone PPRI (voir pièce jointe). Cependant, la parcelle sur laquelle le projet est envisagé n'est pas concernée par ce risque.